

Paris, le 2 octobre 2026

Décisions de l'assemblée générale du personnel du mercredi 30 septembre !

Le mercredi 30 septembre, 180 collègues de toutes catégories et conditions d'emploi se sont réunis, sans compter ceux qui ont écrit ou dit leur volonté de participer, mais étaient retenus sur leur poste. Le 7^{ème} Bureau était plein !

Le SPAN-CGT a indiqué qu'il n'y a, à ce jour, aucune information nouvelle sur le contenu de la « réforme » annoncée, ni sur son calendrier. Il a **dénoncé les sursis à statuer illégaux et injustes sur des demandes individuelles** de collègues. Il soutient et soutiendra celles et ceux qui le solliciteront.

L'analyse que le SPAN-CGT fait des propos tenus lors de la réunion extraordinaire de la Commission de concertation de juillet et de ceux écrits par les Questeurs dans leur lettre est que :

- il n'y a aucune raison de supposer qu'il ne se passera rien : le régime de retraite du personnel est en train d'être passé au crible par un cabinet privé et **les sursis à statuer sont la preuve que la réforme est déjà en cours. Temporiser, c'est mettre sous cloche nos revendications jusqu'en 2028** au moins et battre en brèche la mobilisation du personnel contractuel (la casse des dispositifs de fin de carrière sert aussi de contrefeu pour ne pas honorer les engagements pris) !
- il y a tout lieu de penser que **les Questeurs tenteront de nous diviser en proposant un « paquet global », à prendre ou à laisser**, pour que les fonctionnaires soient tenus pour responsables de l'absence de réforme en faveur du personnel contractuel et qu'ils s'opposent entre eux en gageant les dispositifs les uns sur les autres (on appelle cela du chantage !).

Durant l'assemblée générale, les échanges ont notamment mis en avant la volonté de **maintenir la solidarité entre collègues et de dénoncer la brutalité de la méthode des Questeurs**, source de souffrances (climat anxiogène) et d'injustices (sursis à statuer *sine die*) inacceptables.

L'assemblée générale a pris le parti de garder la tête haute et de poursuivre la mobilisation :

 **écriture d'une lettre aux Questeurs** pour leur indiquer que nous ne sommes pas dupes et que nous ne nous laisserons pas faire ! Elle est jointe à ce compte rendu.

 organisation d'un **rassemblement le 13 ou le 14 octobre au Jardin des Quatre Colonnes sur la pause méridienne** (invitation à venir : libérez d'ores-et-déjà vos agendas) ;

 4 revendications communes aux fonctionnaires et aux contractuels pour le rassemblement :

- **abandon sans condition du projet de casse des dispositifs de fin de carrière ;**
- **hausse générale des rémunérations** : grilles indiciaires et carrières ; salaires et heures dues non payées ;
- **fin de la précarité et renforcement du statut** : CDIisation dès la 3^{ème} année de contrat, lancement immédiat du concours externe d'agent promis et de concours réservés ;
- **mise en place d'aides au logement** : location, acquisition, cautionnement locatif, installation et indemnité logement identique entre les fonctionnaires et les contractuels.

**Soyons le plus nombreux possible lors du rassemblement
pour faire plier les Questeurs : l'union fait la force !**



Syndicat des personnels de l'Assemblée nationale - CGT



Paris, le 2 octobre 2026

Objet : réforme des dispositifs de fin de carrière et agenda social

Mesdames les Questeures,

À l'occasion de la réunion extraordinaire de la Commission de concertation du 21 juillet dernier, vous avez fait part de votre défiance envers les organisations syndicales et avez décidé, en conséquence, d'écrire directement au personnel, supposé moins hostile à votre réforme.

Nous n'avons trouvé dans votre lettre aucune information nouvelle, ni quant aux axes que vous souhaitez retenir, ni quant au calendrier de leur mise en œuvre. Compte tenu de la volonté d'agir que vous avez exprimée et de l'approche de la suspension prévue en février 2027, cela est très préoccupant : aucun dialogue social n'est possible sans qu'un ordre du jour clair ait été mis sur la table et aucune réforme ne peut être légitime si le temps de la discussion n'a pas été suffisant. Trois ans seraient insuffisants pour les avancées consensuelles, mais moins de deux mois le seraient pour des régressions inédites et massivement rejetées ?

Les vagues pistes de réflexion dont vous avez fait part, outre le caractère irréaliste de leur mise en œuvre dans le même délai que celui de votre réforme, sont d'ailleurs inquiétantes : tout laisse à penser que vous envisagez de proposer un accord global, à prendre ou à laisser, gageant des avancées pour certaines catégories du personnel à l'abandon, par d'autres, de leurs droits légitimes.

Il est habile de tenter d'opposer les fonctionnaires et les contractuels, les cadres au reste du personnel, les filières de métiers entre elles s'agissant de la pénibilité, ou de monter les générations les unes contre les autres. Mais le personnel n'est pas dupe de ces manœuvres de division : il est conscient qu'aucun travailleur ne gagne jamais à la réduction des droits de ses collègues ; au contraire, une fois les droits des uns retirés, c'est toujours ceux des autres qui le sont par la suite !

De surcroît, la contradiction entre vos mots et vos pratiques révèle au grand jour vos intentions réelles. Alors que vous ne cessez de répéter votre volonté d'avancer avec le personnel, vous alimentez sciemment un climat anxiogène en entretenant le flou : votre méthode est d'une grande brutalité. Vous mettez, en outre, délibérément des collègues en difficulté en continuant à sursoir à statuer sur leurs demandes au plus grand mépris du droit – il n'est de ce fait guère étonnant que la doctrine que vous avez choisi d'adopter en réunion de Questure n'ait pas été officiellement portée à la connaissance du personnel, puisque rien ne va, ni sur le fond, ni sur la forme.

Mesdames les Questeures

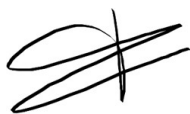
Réunis en assemblée générale le mercredi 30 septembre, 180 collègues (sans compter plusieurs dizaines d'autres, qui nous ont indiqué qu'ils souhaitaient participer, mais étaient retenus sur leur poste) nous ont mandatés pour transmettre les messages suivants :

- 1) nous maintenons notre **refus catégorique de toute réforme des dispositifs de fin de carrière** : le temps de vie ne se monnaie pas !
- 2) nous revendiquons l'inscription à l'ordre du jour des réformes suivantes dans les plus brefs délais, pour un aboutissement avant la suspension (dont les groupes de travail ont déjà posé, il y a déjà 2 ans, tous les jalons) :
 - **hausse générale des rémunérations** : revalorisation des grilles indiciaires et carrières, ainsi que de la rémunération du personnel contractuel, qui doit évidemment aussi être enfin payé pour les heures dues (travail le dimanche, les jours fériés et astreintes cachées) ;
 - **fin de la précarité sans création d'un « sous-statut »** : cédésation dès la 3^{ème} année de contrat ; fin des contrats courts dont il est abusé ; organisation sans attendre du concours externe d'agent promis et de concours réservés : agent, assistant de direction et de gestion (que vous avez promis), surveillant (que vous avez promis) et chauffeur pour commencer ;
 - **aides au logement pour toutes et tous** : mise en place d'une aide au cautionnement, de partenariats pour faciliter l'accès au parc locatif, d'une prime d'installation (comme dans les autres fonctions publiques), d'une aide à l'acquisition et d'une indemnité pour compenser les obligations de logement du personnel contractuel, égale à celle des fonctionnaires.

L'assemblée générale a également décidé qu'un **rassemblement serait organisé durant la deuxième semaine d'octobre** pour porter ces revendications, ainsi que pour faire la démonstration de sa solidarité et de sa détermination sans faille. Nous vous en tiendrons informées.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Questeuses, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Bureau du SPAN-CGT,



Valérie BERGE

Co-secrétaire générale



Benjamin QUASHIE-ROUBAUD

Co-secrétaire général

Copie :

Mme Marianne Brun,
Secrétaire générale de la Questure

Mme Cécile Maurice
Directrice générale des services administratifs

M. David Siritzky
Directeur des Ressources humaines